

**L'ÉCOLE
DÉMOCRATIQUE
de Reims**



l'imaginarium

les apprentissages autonomes

**DOSSIER D'INSCRIPTION
ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020**

ENFANT

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Nationalité :
Langue maternelle :
Langues parlées :

PARENTS

Parent 1

Nom :
Prénom :
Adresse :
Numéro de téléphone :
Profession :
Employeur :
Email :

Parent 2

Nom :
Prénom :
Adresse :
Numéro de téléphone :
Profession :
Employeur :
Email :

Autorité parentale : Les deux parents parent 1 parent 2

Frère(s) / Soeur(s) (prénoms et âges):
.....

Établissements fréquentés précédemment par l'enfant (crèche, halte-garderie, école...) :
.....
.....

AUTORISATIONS

1 • SORTIES

Je soussigné(e)....., responsable de l'enfant
autorise la participation de mon enfant à toutes les sorties organisées dans le cadre des activités scolaires ou extra-scolaires. **Oui Non**

2 • TRANSPORT

Je soussigné(e)....., responsable de l'enfant
autorise les sorties en bus et/ou tramway : **Oui Non**
autorise son transport, avec les sièges auto nécessaires, selon son âge et avec l'un des chauffeurs de la liste affichée à l'entrée de l'Imaginarium : **Oui Non**

3 • DROIT À L'IMAGE

- J'autorise l'école à photographier ou filmer mon enfant à des fins pédagogiques : **Oui Non**
- J'accepte que les photographies et images numériques de mon enfant apparaissent dans les publications écrites de l'école, sur son site internet et dans d'éventuelles revues promotionnelles dans le cadre de la présentation de l'établissement, sachant que son identité sera protégée : **Oui Non**
- J'accepte que les photographies de mon enfant apparaissent dans les publications Facebook (sachant que son visage sera flouté et son identité protégée) : **Oui Non**

4 • AUTRE

J'autorise les personnes suivantes à venir chercher mon enfant à l'école, sous réserve qu'elles présentent une pièce d'identité :

Nom Prénom	Lien avec l'enfant	Téléphone portable	Téléphone fixe

En cas d'urgence, je soussigné(e) , responsable de l'enfant, autorise les adultes présents au moment donné à prendre toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant : hospitalisation, intervention chirurgicale. J'en serai bien entendu informé(e) dans les plus brefs délais.

Date et signature(s)

CONFIDENTIEL - FICHE MEDICALE

(Validité de Septembre 2019 à Août 2020)

ENFANT

Nom : Sexe :
Prénom : F
Date de naissance : M

RESPONSABLES LÉGAUX

Nom : Nom :
Prénom : Prénom :
Numéro de téléphone : Numéro de téléphone :
Adresse : Adresse :

AUTRES PERSONNES À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

MÉDECIN TRAITANT

Nom : Numéro de téléphone :

AUTRES PERSONNES QUE LES PARENTS

Nom Prénom	Lien avec l'enfant	Téléphone portable	Téléphone fixe

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

Vaccins obligatoires : DTP à jour : OUI Date du dernier rappel :

Joindre la copie de la page des vaccins du carnet de santé (avec nom et prénom de l'enfant en haut de page)
ou le certificat médical attestant les vaccinations ou justifiant l'absence de vaccination obligatoire.

Port de : Lentilles Lunettes Prothèses auditives Prothèses dentaires

Autre, préciser :

Opérations subies :

Groupe sanguin :

Allergies alimentaires : NON OUI Préciser :

Allergie médicamenteuse : NON OUI Préciser le médicament :

Asthme : NON OUI

Autre difficulté de santé : NON OUI Préciser :

P.A.I. existant : Fournir une copie du PAI (Projet d'Accueil Individualisé). Celui-ci doit être réajusté chaque année.

Le protocole d'urgence et la trousse médicale devront être donnés à la directrice de l'école.

Tout enfant ayant un développement inhabituel devra être suivi par des spécialistes, en collaboration avec les facilitateurs.

Si votre enfant suit ou est amené à suivre un traitement médical, une ordonnance datée et signée précisant la posologie sera déposée auprès des facilitateurs de l'école avec les médicaments dans leur emballage d'origine, la notice d'utilisation et votre accord écrit. **Aucun médicament ne pourra être donné sans ordonnance.**

ASSURANCE

Nom du centre de sécurité sociale : N° de sécurité sociale :

Assurance responsabilité civile : N°

Je m'engage à informer l'école de toute modification importante concernant l'état de santé de mon enfant pouvant intervenir en cours d'année.

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Nous vous invitons à prendre connaissance du projet pédagogique, de la charte et du règlement intérieur. Ces documents représentent les valeurs essentielles de l'Imaginarium ainsi que les règles de fonctionnement votées par l'ensemble du collectif lors des Conseils d'École.

En s'inscrivant à l'Imaginarium, chacun s'engage à respecter ces règles et valeurs.

LES JOURNÉES À L'ÉCOLE

L'Imaginarium accueille ses membres en journée continue ; à partir de 8h15 et au plus tard jusque 17h30, incluant le temps de repas du midi pour permettre à l'enfant de rester dans la continuité de ses apprentissages et de profiter d'un moment riche en partage.

1 • LE MATIN

Votre enfant peut arriver entre 8h15 et 9h30.

Du fait des arrivées échelonnées et afin de pouvoir nous organiser et être pleinement avec les enfants déjà sur place, nous vous invitons à gérer l'arrivée de votre enfant avec lui, si besoin (repas à déposer, manteau à accrocher...).

Par ailleurs, si vous avez une information à nous transmettre, nous vous invitons à venir nous voir. En effet, selon votre heure d'arrivée, il se peut que nous soyons en activité.

2 • LES REPAS

Dans le cadre de l'activité « bar à fruits » du matin, nous vous demandons d'apporter un fruit tous les jours.

Les repas peuvent être pris par les enfants entre 12h et 13h30.

Si votre enfant mange sur place le midi, son repas est à fournir par vos soins. Il y a un réfrigérateur pour le stocker jusqu'au temps de repas, ainsi qu'un four micro-onde et un four pour le réchauffer.

Pour le goûter, merci d'apporter un paquet de gâteau chaque lundi afin qu'il soit partagé avec l'ensemble des membres au cours de la semaine.

Les fruits non consommés lors du bar à fruits du matin seront également proposés à ce moment mais vous pouvez, si vous le souhaitez, ajouter un complément pour votre enfant (compote, jus de fruit...)

3 • LA SORTIE

La sortie se fait à partir de 16h. En cas de besoin, il est possible de nous prévenir que vous récupérez votre enfant plus tôt.

Un autre adulte peut récupérer l'enfant si vous l'avez désigné dans ce dossier (son identité sera vérifiée).

Dès votre arrivée, l'enfant est sous votre responsabilité.

4 • ASSIDUITÉ

La présence de votre enfant au sein de l'établissement est requise de 9h30 à 16h, tous les jours.

Merci de nous prévenir en cas d'absence car nous sommes dans l'obligation de signaler à l'inspection d'académie toute absence injustifiée.

1 • INSCRIPTION

L'école se réserve le droit d'admettre ou non l'enfant au sein de l'école après un entretien avec la famille et en fonction des effectifs.

Pour chaque inscription, y compris celles en cours d'année, nous proposons une période d'essai d'un mois. Cette proposition est mise en place dans le but de permettre à l'enfant de découvrir le fonctionnement de l'école et de voir si celui-ci lui correspond.

À l'issue de cette période, l'équipe pédagogique et la famille se rencontrent afin d'aborder la poursuite possible de la scolarité de l'enfant au sein de l'école, d'évaluer si le système de fonctionnement lui convient et être certains que les parents/responsables légaux sont en adéquation avec la proposition qui y est faite.

2 • DÉPART EN COURS D'ANNÉE

Tout départ en cours d'année est envisageable mais tout trimestre commencé, après la période d'essai, est dû dans son intégralité, quelque soit le motif du départ.

Par ailleurs, dans le cas où la charte et le règlement intérieur ne seraient pas respectés malgré les échanges et recherches de solutions pour qu'ils le soient, l'école se réserve le droit de mettre fin au contrat avec la famille.

LES PÉRIODES DE VACANCES

Rentrée scolaire 2019	Le <u>lundi 2 septembre 2019</u>
Vacances de la Toussaint 2019	Fin de l'école le <u>vendredi 25 octobre 2019</u> au soir Reprise le <u>lundi 4 novembre 2019</u> au matin
Vacances de Noël 2019	Fin de l'école le <u>vendredi 20 décembre 2019</u> au soir Reprise le <u>lundi 6 janvier 2020</u> au matin
Vacances d'hiver 2020	Fin de l'école le <u>vendredi 21 février 2020</u> au soir Reprise le <u>lundi 2 mars 2020</u> au matin
Vacances de Pâques 2020	Fin de l'école le <u>vendredi 17 avril 2020</u> au soir Reprise le <u>lundi 27 avril 2020</u> au matin
<u>Pont de l'Ascension 2020</u>	Fin de l'école le <u>mardi 19 mai 2020</u> au soir Reprise le <u>lundi 25 mai 2020</u> au matin
Grandes vacances 2020	Fin de l'école le <u>vendredi 24 juillet 2020</u> au soir

1 • SÉCURITÉ ET SANTÉ

L'Imaginarium offre un environnement sécurisé aux enfants, c'est pourquoi nous ne pourrions y accepter les objets ou les produits jugés dangereux, illicites ou nuisibles à la santé.

Il serait préférable qu'un enfant fiévreux, contagieux ou nécessitant des soins reste à la maison. Merci de signaler les maladies ou les parasites contagieux.

2 • SUCETTE, DOUDOU ET COUCHES

Les sucettes et doudous sont acceptés à l'école.

Les enfants seront invités à les poser à coté d'eux pendant les activités afin d'apprendre à s'en détacher en douceur.

Si votre enfant porte encore des couches, merci de nous les fournir.

3 • ANNIVERSAIRES

Les anniversaires sont fêtés à l'école si l'enfant le souhaite.

L'enfant peut choisir d'apporter un gâteau ou de nous fournir tous les ingrédients nécessaires à la préparation d'un gâteau sans allergène (dans leurs emballages non ouverts, étiquetés) qu'il réalisera lui-même à l'école pour et avec ses camarades.

Nous vous demandons de choisir une seule recette, simple à réaliser par votre enfant.

4 • STATIONNEMENT ET ACCESSIBILITÉ

Notre local se trouve à proximité directe de l'avenue de Champagne et donc de l'autoroute A4.

Pour information, la rue est à sens unique.

Pour vous faciliter le stationnement, il y a un parking en amont de l'école.

Il est également accessible en transport en commun par la ligne de bus numéro 7.

5 • CONTACTER L'ÉCOLE

L'école dispose :

- d'une adresse email : ecole.imaginarium@gmail.com
- d'un numéro de téléphone mobile : **06.24.75.90.04** sur lequel les parents peuvent joindre un facilitateur durant les heures de d'école ou bien laisser un message en dehors de ces horaires.

Pour signaler une absence ou un retard, il est possible d'appeler l'école dès 8h15 les lundis, mardis, jeudis et vendredis matins.

Les membres de l'équipe pédagogique pourront être amenés à vous appeler avec leur téléphone portable en cas d'urgence. Il est impérativement demandé aux familles de respecter leur vie privée et de ne pas utiliser leurs numéros personnels **sauf en cas d'urgence absolue**.

Signature de la directrice

**Signature des représentants légaux
(merci de parapher chaque page)**

CHARTRE FINANCIÈRE

PÉRIODE DE SEPTEMBRE 2019 À AOÛT 2020

L'Imaginarium est un établissement entièrement privé hors contrat. En ce sens il ne reçoit aucune aide de l'état, ni d'organismes publics ou privés. Il fonctionne uniquement grâce aux frais de scolarité.

Ces frais correspondent à la location et à l'entretien des locaux, aux salaires et charges de l'ensemble du personnel, à l'achat de matériel pédagogique et mobilier, aux assurances, aux frais fixes d'organisation et de gestion de l'école (expertises comptables et juridiques).

LES FRAIS D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION

Les frais d'adhésion à l'association sont de 40 € pour une famille dont au moins un enfant est scolarisé à l'Imaginarium.

LES FRAIS DE SCOLARITÉ

Ils sont de 3000 € pour une année scolaire complète à temps plein.

Les inscriptions en cours d'année n'offrent pas la possibilité de choisir le montant des mensualités. Ainsi, pour faciliter la comptabilité, le montant à payer par mois correspondra à l'option « 10 mensualités ».

Les repas sont aux frais des familles et préparés par leurs soins.

Les tableaux ci-dessous récapitulent les mensualités à payer en fonction de chaque situation.

Scolarité à TEMPS PLEIN	Option 10 mensualités Montant à payer par mois de septembre à juin (inclus)	Option 12 mensualités Montant à payer par mois de septembre à août (inclus)	% de réduction
1 ^{er} enfant	300 €	250 €	/
2 ^{ème} enfant	240 €	200 €	20%
3 ^{ème} enfant	210 €	175 €	30%

Scolarité à TEMPS PARTIEL	Option 10 mensualités Montant à payer par mois de septembre à juin (inclus)	Option 12 mensualités Montant à payer par mois de septembre à août (inclus)	% de réduction
1 ^{er} enfant	180 €	150 €	/
2 ^{ème} enfant	165 €	138 €	20%
3 ^{ème} enfant	150 €	125 €	30%

Il est à noter que chaque mensualité se doit d'être réglée dans son intégralité même en cas d'absence de l'enfant au cours du mois et qu'en cas de départ de l'enfant au cours l'année, et ce quelle qu'en soit la cause, **tout trimestre commencé est dû dans son intégralité.**

ENGAGEMENT FINANCIER

Je soussigné(e),, sollicite l'inscription de mon/notre enfant au sein de l'Imaginarium.

De ce fait, je m'engage fermement et irrévocablement à régler les frais d'adhésion à l'association ainsi que les frais de scolarité dont j'ai pris connaissance dans la charte financière.

MODE DE RÈGLEMENT merci de cocher l'option choisie

Par chèque
Par virement

TABLEAU DES ÉCHÉANCES

Option 10 mensualités	
02/09/2019	02/03/2020
02/10/2019	02/04/2020
02/11/2019	02/05/2020
02/12/2019	02/06/2020
02/01/2020	
02/02/2020	

Option 12 mensualités	
02/09/2019	02/03/2020
02/10/2019	02/04/2020
02/11/2019	02/05/2020
02/12/2019	02/06/2020
02/01/2020	02/07/2020
02/02/2020	02/08/2020

CHOIX DU RÈGLEMENT merci de cocher l'option choisie et de compléter la mensualité vous concernant (cf. le tableau récapitulatif des frais de scolarité qui se trouve dans la charte financière)

Règlement en 10 mensualités de€
Règlement en 12 mensualités de€

INFORMATIONS RELATIVES AUX DÉFAUTS DE PAIEMENT

Retard de paiement : Après un mail de relance au bout d'une semaine de retard, une lettre avec accusé de réception vous sera envoyée à vos frais après 15 jours de retard. Au bout d'un retard de plus de 30 jours, l'école se réserve le droit de radier l'enfant et d'engager des procédures de recouvrement pour les sommes dues. Les frais de recouvrement (lettres recommandées, frais de signification, frais judiciaires...) seront facturés aux représentants.

Date et signature précédées de la mention "lu et approuvé" (merci de parapher chaque page)



CHARTRE DE L'IMAGINARIUM

2

Chaque étudiant.e est responsable de ses apprentissages et se dirige avec autonomie vers ses centres d'intérêts propres en choisissant lui-même son chemin d'exploration (supports, outils, apprentissages formels ou informels...)

Il peut se consacrer à ses activités sans limite de temps et sans programme imposé par l'adulte.

Lorsqu'un membre s'engage à participer à une activité, il doit tenir son engagement jusqu'au bout de celle-ci, par respect pour l'intervenant.e et ses camarades présents.

4

6

À l'Imaginarium chaque membre actif a une voix égale pour tous les choix concernant la vie de l'École.

L'Imaginarium conduit les étudiant.e.s à développer leur autonomie, leurs prises d'initiatives, et leur estime de soi.

8

Les facilitatrices et facilitateurs s'engagent à faire vivre un climat de confiance entre tous les membres au sein de l'école, de manière à pouvoir pérenniser une parole libre pour toutes et tous et favoriser l'épanouissement de chacun.e.

Lorsque le parent d'un enfant est présent.e en tant que facilitateur bénévole ou rémunéré au sein de l'école, il s'engage à être présent et disponible pour tous les étudiant.e.s et favoriser l'indépendance et l'ouverture aux autres de son propre enfant.

10

Chaque membre de l'Imaginarium agit au quotidien avec bienveillance et empathie à travers une communication positive et constructive.

1

3

Les facilitatrices et facilitateurs s'engagent à accueillir et à décrypter les émotions des membres ainsi qu'à comprendre et aider à la satisfaction des besoins universels à travers une communication non violente.

À l'Imaginarium, la liberté des membres a pour seule limite celle où elle contrevient à la liberté des autres.

5

7

Les facilitatrices et facilitateurs s'engagent à offrir un cadre bienveillant, sécurisant et respectueux du rythme singulier pour chaque étudiant.e.

Les familles inscrivant leurs enfants à l'Imaginarium s'engagent avec confiance et sincérité dans un processus de communication et de coéducation avec l'école en adhérant à la philosophie et aux valeurs de celle-ci et plus largement de l'éducation démocratique. Ceci permettra une transversalité maison/école et ainsi une cohérence éducative propice à l'épanouissement des enfants.

9

L'Imaginarium est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté dans lequel des valeurs de partage, de coopération, d'ouverture aux autres et au monde, de respect, de solidarité et de responsabilité individuelle sont à l'œuvre chaque jour.

Date

Signature

LISTE DE FOURNITURES

	1 ^{ère} inscription	Ré-inscription
1 blouse pour les activités type peinture, cuisine		
1 paire de chaussons ou de chaussettes (selon la préférence de votre enfant)		
1 change vestimentaire		
des couches si besoin		
1 pochette de feutres		
1 pochette de crayons de couleurs		
1 stylo 4 couleurs ou 4 stylos (1 bleu, 1 rouge, 1 vert, 1 noir)		
2 crayons de mine		
1 taille crayon		
1 gomme		
4 tubes de colle		
1 paire de ciseaux		
1 double décimètre		
1 paquet de feuilles A4		
100 pochettes plastifiées A4		
3 boîtes de mouchoirs		
1 rouleau de scotch		

À l'exception des vêtements, toutes les fournitures seront mises en commun. Il n'est donc pas nécessaire de mettre le nom de votre enfant dessus.

Il est possible que des fournitures vous soient redemandées dans le courant de l'année, mais nous limiterons au maximum votre participation.

RÉCAPITULATIF POUR VALIDER L'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription dûment complété

Une copie du livret de famille ou un extrait de naissance

Une copie des pages de vaccination du carnet de santé (avec nom et prénom de l'enfant sur chaque page)

1 chèque du montant choisi de la mensualité (cf. p.9) correspondant au premier mois de scolarité

(Le chèque sera encaissé au début du mois de septembre, cf. p.9 également.)

Rappel : pour une inscription en cours d'année, le montant à payer correspond à l'option " 10 mensualités ".

1 chèque de 40 € pour confirmer l'adhésion annuelle «famille» à l'association

(Le chèque sera encaissé au début du mois de septembre)

1 photo d'identité, 1 photo de votre enfant (pour son casier) et 1 photo d'identité au format numérique

(à nous envoyer par mail)

À NOTER : Une attestation d'assurance scolaire et extra-scolaire sera à fournir en septembre.

Toute correspondance doit être adressée à :

L'Imaginarium

27 rue Jean d'Aulan, 51100 REIMS

ecole.imaginarium@gmail.com

Une fois le dossier rempli et avant de nous le rendre, nous vous invitons à nous contacter pour organiser une visite des locaux et une rencontre familiale individuelle avec l'équipe pédagogique afin d'échanger au sujet de vos attentes et de notre philosophie.

MERCI DE NOUS RENVOYER LE DOSSIER AVANT LE 1^{er} JUILLET.

Nous confirmerons chaque inscription pour le 17 juillet.